



# GYMKHANA - PROMOTION CH – ATTELAGE

21 JUN 2015

## MANEGE PLATEAU D'ORANGE

### Place qualificative pour les finales Promotion CH à Avenches, le National FM et la Coupe Hypona



FM

Présidente du CO Häring Jeanne, Péry (079 585 39 91)  
Chef de Service Junod Rémy, Péry  
Président du jury Kramer Fredi, Murten

Constructeur de Hurni René, Courtaman  
parcours

Vétérinaire von Allmen Eddy, Mont-Tramelan  
Site internet Vétérinaire Clinique du Vieux-Château, Delémont  
<http://www.scvt.ch>

**Délai 18.05.2015**

No	Date	Catégorie	Détails	Fin.	Prix	Remarques
<b>Attelage</b>						
1	21.06.2015	S	Prom FM Attelage cat.1 3ans	Licences: FB;FL; 45	70.- au 50% des partants	Prog. dressage 3 ans 2015, maniabilité 30 cm - 200m/min
2	21.06.2015	S	Prom FM Attelage cat.2 4-/5ans	Licences: FB;FL; 45	70.- au 50% des partants	Prog. dressage 4-5 ans 2015, maniabilité 30 cm - 220m/min
3	21.06.2015	S	Prom FM Attelage cat.3 6-/7ans	Licences: FB;FL; 50	80.- au 50% des partants	FEI 7A, maniabilité 25 cm - 220 m/min
<b>Gymkhana</b>						
4	21.06.2015	D	Gymkhana off FM/HF, degré I et II et III	Barème: A 30	Fr. 30.- en espèce ou nature, classés 50% FM/HF	Selon directives gymkhana FSSE et FFSM, brevet ou licence obligatoire
5	21.06.2015	D	Gymkhana libre, degré I jusqu'à 16 ans, degré II plus que 16 ans	Barème: A 30	Fr. 30.- en espèces ou nature, classés 30% FM/HF	Selon directives gymkhana FSSE et FFSM

1. Les épreuves sont organisées selon le règlement de la FSSE et le règlement de Promotion CH attelage 2015
2. Pour le droit de participation, les exigences des épreuves, la tenue et les prescriptions concernant l'harnachement, se référer aux règlements précités.
3. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler toute épreuve pour laquelle le nombre de partants serait insuffisant. Ils peuvent également changer l'ordre des épreuves et dédoubler une épreuve ayant plus de 30 concurrents.
4. L'ordre des départs se fait selon le programme officiel. Si un concurrent n'est pas présent à l'heure exacte de son numéro de départ, il peut être disqualifié. Le fait qu'un véhicule soit utilisé par un autre meneur ne pourra en aucun cas être évoqué comme motif d'excuse.
5. Sont compris dans la finance d'inscription Fr. 10.- de dépôt pour le numéro de départ des épreuves d'attelage, ce montant sera restitué au meneur contre remise de la plaquette du numéro.
6. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, maladie, dégâts matériels, vols, etc. pour les meneurs, les aides, les cavaliers et les chevaux, ainsi qu'envers de tierces personnes.
7. Il n'est pas payé d'indemnité de transport.
8. Tous les chevaux doivent avoir subi à temps les vaccinations nécessaires. Aucun départ ne sera autorisé sans le certificat de vaccination correctement rempli. Passeport obligatoire pour tous les chevaux.
9. Les inscriptions seront accompagnées de la copie du certificat d'origine où le nom exact de la mère, du père et du père de la mère seront clairement indiqués, pour tous les chevaux qui ne sont pas inscrits par internet. Attention !! Toutes les inscriptions incomplètes ou non payées au délai d'inscription ne seront pas prises en considération. Indiquer s.v.p. sur le bulletin de versement pour quel cheval et/ou meneur - cavalier le paiement est fait.

www.fnch.ch ou verser à : Journées équestres Tavannes, attelage-gymkhana, CCP 25-136-5  
Attelage: www.fnch.ch ou Roland Haslebacher, Le Crât des Oiseaux 186, 2718 Lajoux, e-mail: info@ihrag.ch

Gymkhana: Sandrine Beuret, La Bosse 48, 2360 Le Bémont JU, 076 564 15 10 e-mail: dirkah-s.beuret@bluewin.ch

**Finance d'inscription  
Engagements et  
annulations attelage  
Engagements et  
annulations gymkhana**

**Enregistré: FSSE (2015.8828)**